

ANNEXE 2

PRESENTATION GENERALE DE LA PREPARATION AUX EPREUVES DE SELECTION DU CYCLE CAPDIRIGEANTS EN3S

Modalités d'accès

Conditions d'inscription
Processus de sélection
et épreuve de sélection

Public visé

Préparation ouverte aux agents
des organismes de Sécurité
sociale et accessible au public
mentionné dans l'arrêté relatif
à la liste d'aptitude pour
l'inscription en L3 :
Cadres, Agents de direction

Nombre de places offertes

100 places

Instance

Jury national de proclamation
des résultats d'admission

Publication des résultats d'admission

Site Ucanss

Engagement

Favoriser la diversité des candidats internes



Enseignements

Entraînements
aux épreuves de sélection
du Cycle CapDirigeants EN3S

Rappel des épreuves de sélection du Cycle CapDirigeants

Etude de cas
Entretien avec le jury
Evaluation des aptitudes
et potentiels d'évolution
par des tests adaptés

Equipe pédagogique

Intervenants
Interlocuteurs Institut 4.10

Objectif

Augmenter les chances de réussite : enseignement
de la méthodologie des épreuves par un entraînement intensif.



MODALITES D'ACCES

Public

La préparation est accessible **uniquement** au public mentionné dans l'arrêté relatif à la liste d'aptitude pour l'inscription en L3 :

- 1) **Cadres** relevant d'une convention collective nationale des OSS ou exerçant dans un OSS, **non titulaires du titre d'ancien élève de l'EN3S** et satisfaisant aux conditions administratives suivantes :
 - 15 ans d'expérience professionnelle dont 5 ans dans l'institution ;
 - et 6 ans d'expérience significative de management.
- 2) **Agents de direction** déjà en fonction, **non titulaires du titre d'ancien élève de l'EN3S ou du CESDIR, sans inscription préalable sur la liste d'aptitude**, et satisfaisant aux conditions administratives suivantes :
 - 5 ans de fonctions d'agent de direction ;
 - dont 2 ans sur l'emploi occupé.
- 3) **Agents de direction** déjà en fonction, **non titulaires du titre d'ancien élève de l'EN3S ou du CESDIR, inscrits préalablement sur la liste d'aptitude.**

Accès à la préparation

- **L'accord du Directeur de l'organisme est indispensable au suivi de la préparation.** L'inscription à un ou plusieurs modules de préparation repose sur la demande du Directeur.
- **Le dossier d'inscription complété** permet de rassembler les informations nécessaires à l'organisation des modules de la préparation et comporte obligatoirement :
 - le formulaire d'inscription en ligne ;
 - l'attestation de l'employeur autorisant le candidat à se présenter à l'entretien et à l'issue de suivre la préparation ;
 - un Curriculum Vitae avec une photo d'identité comportant notamment le descriptif des réalisations professionnelles du candidat et qui récapitule l'itinéraire professionnel, la nature et le niveau des responsabilités exercées ainsi que les expériences significatives dans les domaines du management.
 - une lettre précisant les motivations à accéder au Cycle CapDirigeants EN3S ainsi que les compétences et expériences acquises et surtout le projet professionnel du candidat.
- **La réussite à l'entretien de sélection** pour les Cadres.

ATTENTION ! Le fait de déposer un dossier d'inscription à la préparation CapDirigeants n'équivaut ni à une candidature à la liste d'aptitude L3, ni à une candidature au cycle CapDirigeants EN3S.

Epreuve d'accès à la préparation

L'entretien de motivation avec le jury. En fonction de la crise sanitaire, l'entretien pourra avoir lieu en distanciel.

Il se décompose en deux parties :

- Présentation du candidat, pendant 5 à 8 minutes maximum, dans le format attendu lors de l'épreuve du concours.
- Entretien avec le jury pendant 30 minutes.

Le jury est composé d'un agent de direction de l'Institution et d'un membre de l'Igas ou de la Cour des comptes.

L'entretien a pour objectif de mesurer la capacité du candidat à exprimer sa motivation pour accéder à une fonction d'agent de direction et à décrire son projet professionnel. Les documents joints au dossier d'inscription (lettre de motivation et un Curriculum Vitae) servent aux échanges avec le jury.

- **Pour les cadres** : L'entretien est sélectif. Il est coté sur 30 points.

- **Pour les agents de direction** : L'entretien n'est pas sélectif. Les agents de direction disposent d'un accès direct à la préparation.

L'entretien est orienté sur un diagnostic qui permet un débriefing immédiat sur la prestation orale réalisée et l'identification des éléments de progrès à travailler.



PUBLICATION DES RESULTATS D'ADMISSION A LA PREPARATION

Jury national de proclamation des résultats d'admission

Le jury national de proclamation des résultats, composé du Directeur de l'Ucanss ou de son représentant et d'un représentant de chaque caisse nationale proclame l'admission à la préparation.

Il élabore une jurisprudence qui rend transparent le processus de sélection.

Le jury national déclare au regard du nombre de postes offerts pour la préparation, les candidats admis.

Si le jury repère des carences, l'inscription du candidat à la préparation est repoussée à une année ultérieure afin de lui éviter de perdre une chance de passer le concours CapDirigeants EN3S ; en effet, celui-ci est limité à trois tentatives.

Les résultats de la sélection sont restitués aux candidats après publication des résultats d'admission à la préparation.

Publication des résultats d'admission

La liste des candidats admis à la préparation CapDirigeants est publiée sur le site de l'Ucanss à l'issue du jury.



PROGRAMME DE LA PREPARATION

Deux prestations

- **Un module optionnel** d'aide à la constitution du dossier de candidature à l'inscription sur la liste d'aptitude L3. Cette prestation propose un entretien téléphonique d'une heure avec un conseiller en ressources humaines pour travailler avec le candidat sur son Curriculum Vitae et sa lettre de motivation.
- **Une formation de 14 jours en présentiel** répartis sur trois semaines et qui vise à préparer aux deux épreuves de sélection.

Trois objectifs pour le programme de la préparation

- **Préparer l'épreuve écrite « Etude de cas »**
L'enseignement est fondé sur une présentation de la méthodologie de cette épreuve ainsi que des entraînements sur table et en intersession. Les intervenants évaluent chaque copie et assurent une correction collective des devoirs réalisés.
- **Comprendre les enjeux et l'actualité de la protection sociale**
Ces séquences de formation s'effectuent, soit en groupes, soit sous forme de conférences thématiques. Elles rappellent les notions fondamentales, les grands débats, l'actualité, mais aussi les enjeux actuels des différentes branches de législation. Le programme du module « Comprendre la protection sociale » (2 jours), proposé par l'EN3S est compris dans les 14 jours de préparation et est accessible dans le catalogue de la formation continue sur le site internet de l'école.
- **Réussir l'épreuve d'entretien professionnel**
Outre une présentation de l'épreuve, les séquences de formation dédiées à l'entretien apportent aux candidats des éléments de questionnement et d'orientation quant à leur parcours, leur projet professionnel, leur posture managériale et les contributions attendues d'un Agent de direction. Elles permettent également de réfléchir à la valorisation de leurs atouts, de mieux gérer leur trac et de bénéficier d'une simulation d'entretien devant un jury d'entraînement.

Rappel des épreuves de sélection du Cycle CapDirigeants EN3S

L'accès au Cycle de formation CapDirigeants est conditionné à :

1. **une épreuve écrite « Etude de cas »** portant sur des questions managériales incluant notamment des aspects de stratégie, d'organisation et de ressources humaines
Durée 5 heures - Coefficient 1
2. **une épreuve orale** sous la forme d'un entretien professionnel dont la finalité est d'évaluer les connaissances, le savoir-faire et les compétences managériales des candidats
Durée 30 minutes - Coefficient 2
3. **une évaluation obligatoire des potentiels de chaque candidat, sous la forme de tests et d'entretiens**, est réalisée par une équipe de consultants spécialisée, sélectionnée par l'Ecole. Dans l'appréciation globale du candidat, il est tenu compte des notes obtenues aux deux épreuves et de l'évaluation des aptitudes professionnelles et du potentiel d'évolution aux fins d'établir le classement.



EQUIPE PEDAGOGIQUE

Intervenants

La formation est assurée par :

- des magistrats de la Cour des comptes ;
- des inspecteurs Igas ;
- des agents de direction de l'Institution ;
- des professionnels reconnus pour leur expertise dans les domaines concernés (exemple : conseillers en Ressources Humaines, experts en communication, ect ...).

Interlocuteurs Institut 4.10

Vous trouverez ci-dessous, les coordonnées des interlocuteurs de l'Institut 4.10 en charge de cette préparation :

- Christine Calvet (pilote) : 07.71.35.59.76
- Catherine Henneau (pilote) : 07.76.73.33.11
- Johanna Pastureau (gestionnaire Préparation CapDirigeants) : 06.43.57.01.98

Pour toute question administrative et d'organisation : les-prepa-concours@institutquatredix.fr

